



1 - La célébration des 100 ans du Bleuet de France

2025 marque le centenaire du Bleuet de France, symbole national de mémoire et de solidarité. Depuis sa création après la Première Guerre mondiale, cette fleur incarne l'hommage aux combattants et le soutien aux victimes de guerre et d'attentats.

Depuis 100 ans :

Né durant la Première Guerre mondiale, le Bleuet de France trouve son origine en 1925 à l'Institution Nationale des Invalides. Créés pour soutenir les blessés de guerre, des ateliers de confection de bleuets leur permettaient d'obtenir un complément financier.

-  Cette initiative est portée par deux infirmières de l'Institution Nationale des Invalides, Suzanne Lenhardt et Charlotte Malleterre, qui souhaitaient offrir aux blessés et à leurs familles, un moyen de se réinsérer socialement et économiquement.
-  100 ans d'engagement au service des blessés, des veuves, des orphelins et des pupilles de la Nation.

Les actions menées :

-  Aides financières et accompagnements des combattants d'hier et d'aujourd'hui, des victimes de guerre et d'attentats, des orphelins et pupilles de la Nation.
-  Financement de projets solidaires pour faciliter la réinsertion et la reconstruction.
-  Transmission et devoir de mémoire auprès des jeunes générations.

Une œuvre centenaire, contemporaine et moderne

-  Aujourd'hui encore, le Bleuet de France s'adapte aux enjeux contemporains et soutient les blessés des armées ainsi que les victimes d'attentats.
-  Son action reste essentielle pour accompagner ceux qui souffrent des conséquences des conflits modernes et des attaques terroristes.

100 ans de solidarité, 100 ans de mémoire, 100 ans de collectes pour aider ceux qui restent.

2 - L'importance de la solidarité nationale envers le Bleuet de France

Le Bleuet de France ne se limite pas au passé : il soutient aujourd'hui 25 000 bénéficiaires.

Qui sont les bénéficiaires ?

- ➔ Les anciens combattants
- ➔ Les militaires blessés en Opération Extérieure
- ➔ Les victimes d'actes de terrorisme.
- ➔ Les veuves de guerre, les familles des disparus et des blessés.
- ➔ Les orphelins de guerre et les pupilles de la Nation, dont l'accompagnement est essentiel.
- ➔ Les militaires projetés en mission

Ne les oublions pas !

- ➔ Chaque don collecté contribue directement à leur reconstruction.
- ➔ Notre engagement doit être intergénérationnel : les jeunes sont aussi les héritiers de cette mémoire et de cette solidarité.

3 - L'importance de la mobilisation nationale pour faire vivre le Bleuet

Les collectes du Bleuet de France sont essentielles pour maintenir et renforcer l'action solidaire. Elles permettent de financer les aides et projets à destination des 25 000 bénéficiaires.

Les quatre grandes dates commémoratives :

- ➔ 11 mars (journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme).
- ➔ 8 mai (victoire de 1945, hommage aux combattants de la Seconde Guerre mondiale).
- ➔ 14 juillet (Fête nationale, célébration de l'engagement des forces armées et des valeurs républicaines).
- ➔ 11 novembre (Armistice de 1918, hommage aux combattants de la Grande Guerre et à tous les morts pour la France).

Les deux dates essentielles : 8 mai et 11 novembre

- ➔ Ces deux journées concentrent l'essentiel des collectes et de la visibilité du Bleuet de France.
 - ➔ La collecte du 8 mai se déroule du 1er au 8 mai inclus.
 - ➔ La collecte du 11 novembre se déroule du 4 au 16 novembre inclus.
- ➔ Chaque collecte est une occasion de sensibilisation et de mobilisation.

Pourquoi les collectes sont vitales ?

- ➔ Elles assurent le financement des aides directes aux bénéficiaires.
- ➔ Elles permettent la mise en place de projets de reconstruction et d'accompagnement.
- ➔ Elles œuvrent à la transmission et au devoir de mémoire.

Grâce à elles, le Bleuet de France vit depuis 100 ans pour continuer à aider ceux qui restent.



Mobilisez-vous pour le Bleu de France !

Organisez des collectes, et participez activement à la transmission de la mémoire et à la solidarité envers ceux qui se sont sacrifiés pour la Nation.

FICHE PRATIQUE POUR ORGANISER UNE COLLECTE AU PROFIT DU BLEU DE FRANCE

1. Inscription et demande de collecte

- ➔ Se connecter sur le site officiel du Bleu de France : www.bleudefrance.fr
- ➔ Cliquer sur le bouton « J'organise ma collecte » sur la page principale.
- ➔ Remplir le formulaire de demande avec les informations requises.
- ➔ Traitement de la demande : Le service départemental de l'ONACVG traite votre demande et vous remet votre dotation.

2. Remise du matériel de collecte

- ➔ L'ONACVG remet à l'organisation collectrice des troncs et des autocollants pour la collecte des dons.
- ➔ Lors de la remise, l'organisation collectrice signe un protocole d'engagement.
- ➔ L'organisation collectrice est responsable du recensement et de la conservation des troncs jusqu'à la fin de la collecte.

3. Versement des fonds collectés

L'entité collectrice doit verser l'intégralité des fonds récoltés au plus tard le 8ème jour ouvré après la fin de la collecte.

Deux solutions pour reverser la collecte :

1. En ligne (solution à privilégier)

- ➔ Se connecter sur www.bleudefrance.fr
- ➔ Cliquer sur le bouton « Je reverse ma collecte »
- ➔ Effectuer le versement par carte bancaire via le formulaire dédié.

2. Par chèque

- ➔ Rédiger un chèque de versement à l'ordre du Bleu de France.
- ➔ L'envoyer à l'adresse suivante : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris
- ➔ Joindre l'original du document présent dûment renseigné, daté et signé.

4. Clôture de la collecte

- ➔ Le présent protocole prend effet dès sa signature.
- ➔ Il fait office de déclaration sur l'honneur concernant les fonds collectés.
- ➔ Après la collecte, le protocole doit être envoyé aux Fonds de dotation du Bleu de France ainsi qu'au Service Départemental concerné.

